

**PREFET DU PAS-DE-CALAIS**  
**Direction de la Coordination, des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial**  
**Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique et de l'Environnement**  
**Section Installations Classées**

**Communes de RETY et RINXENT**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**RENOUVELLEMENT ET EXTENSION D'EXPLOITATION**  
**D'UNE CARRIERE DE CALCAIRE**  
**PAR LA SAS CARRIERES VALLEE HEUREUSE**

-----

En exécution du Code de l'Environnement et d'un arrêté préfectoral du 20 décembre 2017, une enquête publique est ouverte pendant 33 jours à partir du 15 janvier 2018, sur la demande de renouvellement et d'extension d'exploitation d'une carrière de calcaire, lieudit « Basse Normandie » sur les communes de RETY et RINXENT par la SAS CARRIERES VALLEE HEUREUSE.

M. Franz QUEHEN est chargé du suivi du dossier de la SAS CARRIERES VALLEE HEUREUSE (Tél. 03.21.99.53.99).

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier relatif à cette installation, en Mairies de RETY – 11, rue Jules Ferry, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et de RINXENT – 3, rue du Général de Gaulle, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h 30 ainsi que du dossier sous format numérique à l'adresse suivante : [www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr) - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – ICPE Autorisation. Ce même dossier peut également être consulté, pendant la durée de l'enquête, à la Préfecture du Pas-de-Calais – Service Installations Classées – Rue Ferdinand Buisson – 62020 ARRAS CEDEX 9, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h.

Une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sont insérés au dossier d'enquête publique.

Un dossier sous format numérique est déposé en mairies de : CAFFIERS, FIENNES, HARDINGHEN, LANDRETHUN-LE-NORD, LEUBRINGHEN, LEULINGHEN-BERNES, MARQUISE, FERQUES et WIERRE-EFFROY.

Les personnes qui auraient des observations à faire valoir au sujet de cette installation sont invitées soit à les consigner sur le registre ouvert, à cet effet, en Mairie de RETY du 15 janvier 2018 au 16 février 2018 inclus, soit à les transmettre par courrier en Mairie de RETY ou les formuler à M. Aimé SERVRANCKX, commissaire-enquêteur, qui sera présent en cette mairie, siège de l'enquête :

- le lundi 15 janvier 2018 de 14 h à 17 h
- le mercredi 24 janvier 2018 de 9 h à 12 h
- le samedi 3 février 2018 de 9 h à 12 h
- le jeudi 8 février 2018 de 14 h à 17 h
- le vendredi 16 février 2018 de 9 h à 12 h

Les observations et propositions du public pourront également être formulées, du 15 janvier 2018 au 16 février 2018, à l'adresse suivante : [http:// www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr) – Publications - Consultation du Public - Enquête Publique – ICPE Autorisation – Réagir à cet article.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant un an, en mairie de RETY ainsi que dans les mairies précitées.

A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les personnes intéressées pourront consulter sur le site Internet de la Préfecture du Pas-de-Calais : [www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr) - Publications - Consultation du Public - Enquête Publique - ICPE Autorisation, les informations relatives à ce projet.